EXAMEN À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE DU CONSEIL DE L'EUROPE

POUR L'ÉDUCATION 2024-2030 « PRIORITÉ AUX APPRENANTS »



Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation

27e Session
Podgorica, Monténégro
3 et 4 décembre 2026

Presidence du / Presidency of
MONTÉNÉGRO / MONTENEGRO
Conseil de L'Europe / Council of Europe
11/2026 - 05/2027

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Version anglaise :
MID-TERM EVALUATION OF THE COUNCIL OF EUROPE EDUCATION STRATEGY 2024-2030 "LEARNERS FIRST" MED-27(2026)11

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de (des) (l') auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe. Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).

Couverture : Luna Lazzarini Graphic Design
Photos : Magnific, gallerie du Conseil de l'Europe
Mise en page : Luna Lazzarini Graphic Design

Conseil de l'Europe, novembre 2026

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE 4

II. OBJECTIFS 4

III. CHAMP D'APPLICATION 5

Définition des « résultats clés » 5

IV. RÉSULTATS CLÉS AU TITRE DE CHACUN DES TROIS PILIERS PRIORITAIRES 6

Pilier 1 : Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation 7

Pilier 2 : Renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation 10

Pilier 3 : Faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains 14

V. PROGRAMMES DE COOPÉRATION : RÉSULTATS CLÉS SUR LE TERRAIN 17

1. Albanie 18

2. Bosnie-Herzégovine 19

3. Géorgie 19

4. République de Moldova 20

5. Monténégro 20

6. Macédoine du Nord 21

7. Serbie 21

8. Türkiye 22

9. Kosovo* 23

Enseignements tirés des évaluations 23

En bref, à l'intention des ministres 23

VI. NOUVELLES PERSPECTIVES : À L'HORIZON 2028-2031 25

Pilier 1 : Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation 26

Pilier 2 : Renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation 27

Pilier 3 : Faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains 28

Priorités transversales : vers 2030 et au-delà 28

VII. REMARQUES FINALES 29

VIII. ANNEXE 30

Annexe A — Principales actions, état d'avancement de la mise en œuvre et résultats clés de la première phase en bref (2024-2027) 31

Annexe B – Des textes adoptés aux instruments envisagés 39

Annexe C – Principales actions de la deuxième phase de mise en œuvre 2028-2031 39

I. CONTEXTE

La Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 « Priorité aux apprenants – L'éducation pour les sociétés démocratiques d'aujourd'hui et de demain » s'appuie sur les engagements pris lors du 4e Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Reykjavik. Elle a été adoptée lors de la 26e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation, les 28 et 29 septembre 2023.

La Stratégie s'articule autour de trois piliers principaux : renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation ; renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation ; et faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains. Ces trois piliers sont soutenus par cinq principes transversaux : des programmes d'études adaptables ; l'inclusion et la participation ; des possibilités de développement pour les professionnel·les de l'éducation ; des environnements d'apprentissage flexibles ; et une gouvernance participative et démocratique.

Le présent rapport à mi-parcours, établi au milieu de la période couverte par la Stratégie, pendant sa première phase de mise en œuvre (2024-2027), et présenté à la 27e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation, les 3 et 4 décembre 2026 à Podgorica, au Monténégro (ci-après « la Conférence ministérielle »), fait la synthèse des évolutions stratégiques les plus déterminantes au niveau européen et montre comment la Stratégie contribue aux trois piliers du Nouveau pacte démocratique pour l'Europe :

- Apprendre et Pratiquer la démocratie ;
- Protéger la démocratie ;
- Innover pour la démocratie.

En outre, le rapport prépare la transition vers la deuxième phase (2028-2031). Conformément au cycle de programmation quadriennal du Conseil de l'Europe, cette deuxième phase s'étend au-delà de l'horizon 2030 de la Stratégie afin d'assurer la continuité de l'action entre l'évaluation finale de la Stratégie, prévue pour 2030, et l'adoption des priorités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation pour la période postérieure à 2030.

II. OBJECTIFS

L'examen est un exercice de bilan stratégique : il met en évidence les résultats clés de la première phase de la Stratégie et définit des orientations pour la deuxième phase (2028-2031), afin de permettre l'adaptation des initiatives aux évolutions de la société. Ses principaux objectifs sont les suivants :

- donner un aperçu concis des principales réalisations et avancées stratégiques de 2024 à 2026, pendant la première phase de mise en œuvre de la Stratégie ;
- illustrer la manière dont les trois piliers stratégiques et les principes transversaux ont été concrètement mis en œuvre au niveau européen ;
- montrer comment la Stratégie et ses résultats clés contribuent au Nouveau pacte démocratique pour l'Europe ;
- mettre en évidence la valeur ajoutée de la Stratégie en tant que cadre cohérent pour la coopération intergouvernementale dans le domaine de l'éducation ;
- fournir une base pour ajuster la deuxième phase (2028-2031), dans la perspective de l'évaluation finale prévue pour 2030.

III. CHAMP D'APPLICATION

L'examen couvre la période de janvier 2024 à décembre 2026. Il porte sur les « résultats clés » aux niveaux européen et intergouvernemental, notamment les processus d'établissement de normes, les cadres d'action et les activités de coopération rendus possibles par la Stratégie. Il n'évalue pas la mise en œuvre de la Stratégie au niveau national. Le chapitre V présente les résultats des programmes de coopération du Conseil de l'Europe menés en partenariat avec les autorités nationales.

DÉFINITION DES « RÉSULTATS CLÉS »

Aux fins du présent exercice, on entend par « résultat clé » une évolution témoignant d'un progrès qualitatif ou stratégique dans le cadre de la Stratégie, par exemple :

- une étape stratégique ou politique, comme le lancement, l'approbation ou l'engagement officiel d'un processus ;
- une évolution structurelle, notamment la mise en place d'un nouveau cadre, mécanisme ou dispositif de gouvernance ;
- la consolidation ou l'extension d'un instrument existant du Conseil de l'Europe dans le cadre de la Stratégie ;
- une visibilité, une cohérence ou une influence accrue sur les politiques dans un domaine prioritaire au niveau européen.

Les activités courantes, les événements isolés et les étapes procédurales internes ne sont pas pris en compte dans cet examen.

IV. RÉSULTATS CLÉS AU TITRE DE CHACUN DES TROIS PILIERS PRIORITAIRES

Ce chapitre présente les résultats clés de la première phase de mise en œuvre, classés par pilier prioritaire. Au sein de chaque pilier, ils sont regroupés selon les quatre types des résultats clés définis au chapitre III : étapes stratégiques et politiques ; évolutions structurelles ; consolidation ou extension d'instruments existants du Conseil de l'Europe ; et visibilité, cohérence ou influence accrues sur les politiques au niveau européen. Le nombre de résultats varie d'un pilier à l'autre et reflète la nature différente des travaux plutôt que leur importance relative. Chaque résultat est présenté de la même manière : le résultat lui-même, son importance pour la démocratie et la valeur ajoutée propre au Conseil de l'Europe.

PILIER 1 : RENOUVELER LA MISSION DÉMOCRATIQUE ET CIVIQUE DE L'ÉDUCATION

Ce pilier réaffirme l'engagement fondamental du Conseil de l'Europe à préparer les apprenant·es à vivre en citoyen·nes engagé·es dans des sociétés démocratiques, objectif rendu plus urgent par les pressions qui s'exercent sur la démocratie dans toute l'Europe.

ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES : NOUVEAUX CADRES, MÉCANISMES ET DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE

1 Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC)

- Mise en place d'un cadre européen commun pour une éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) de qualité. Il comprend trois composantes essentielles : une liste de dix principes codifiés tirés de l'acquis du Conseil de l'Europe, un cadre de qualité commun et des mécanismes de coopération appuyés par une plateforme numérique et des outils ;
- l'EEEC fournit aux États membres des instruments pratiques pour renforcer l'apprentissage et la pratique de la démocratie, à un moment où la culture démocratique subit des pressions persistantes ;
- Il s'agit d'un cadre paneuropéen fondé sur trente années d'acquis du Conseil de l'Europe, qui comble une lacune de longue date dans les politiques publiques et facilite l'apprentissage mutuel entre les États membres.

ÉTAPES STRATÉGIQUES ET POLITIQUES

2 Rapport sur les protections juridiques de la liberté académique et faisabilité d'une convention du Conseil de l'Europe

- Un rapport du Secrétariat, préparé pour la Conférence ministérielle, dresse un état des lieux des protections juridiques existantes de la liberté académique dans les États membres et évalue la faisabilité d'une convention du Conseil de l'Europe. Il conclut qu'une telle convention est envisageable et désigne une convention spécialisée comme l'option offrant la plus grande valeur ajoutée ;
- Il fournit aux États membres une base factuelle pour décider de la meilleure manière de renforcer le cadre normatif protégeant la liberté académique, l'autonomie institutionnelle et l'intégrité du débat public – contribution directe à l'objectif consistant à « protéger la démocratie » ;
- Sous réserve des décisions des États membres, il pourrait ouvrir la voie à la première norme juridique européenne spécifiquement consacrée à la liberté académique, en pleine conformité avec la Convention européenne des droits humains.

3 Charte européenne des droits des étudiant·es du Conseil de l'Europe

- En réponse à l'appel lancé par la 26e session de la Conférence permanente (Strasbourg, 2023) en faveur d'un instrument du Conseil de l'Europe sur les droits des étudiant·es, la Charte se trouve au dernier stade de son élaboration, menée conjointement avec l'Union des étudiants européens (ESU). Elle sera le premier instrument normatif paneuropéen à définir un socle commun de droits pour l'ensemble des étudiant·es de l'enseignement supérieur, quels que soient leur nationalité, leur cycle d'études ou leurs modalités d'études ;
- Ancrée dans l'acquis du Conseil de l'Europe en matière de droits humains, elle repose sur le principe selon lequel les droits des étudiant·es, leur participation et la gouvernance démocratique de l'enseignement supérieur se renforcent mutuellement. Elle définit les responsabilités correspondantes des étudiant·es, des établissements et des autorités publiques, ainsi que des mécanismes de suivi et de réexamen ;
- Le projet sera soumis au CDEDU en mars 2027, en vue de son adoption par le Comité des Ministres sous forme de recommandation aux États membres.

CONSOLIDATION ET EXTENSION DES INSTRUMENTS EXISTANTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

4 Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP)

- Des orientations novatrices pour les politiques visant à développer une culture de la démocratie au sein de l'EFP, étayées par deux publications, l'*Anthologie sur l'apprentissage de la démocratie dans l'enseignement et la formation professionnels en Europe* (2025) et le *Guide du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) pour l'enseignement et la formation professionnels* (2024) , de nombreux exemples nationaux de mise en œuvre du CRCCD dans l'EFP et une action résolue en faveur des politiques dans ce secteur ;
- Ces travaux étendent l'objectif « apprendre et pratiquer la démocratie » à près de la moitié des jeunes Européen·nes qui suivent un enseignement secondaire dans l'EFP et favorisent une participation démocratique et inclusive au monde du travail ;
- Ils positionnent le Conseil de l'Europe en chef de file de l'éducation à la citoyenneté dans l'EFP, ses orientations constituant désormais une référence pour l'élaboration des politiques de l'Union européenne et des politiques nationales.

5 Éducation à la citoyenneté démocratique dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE)

- La première publication du Conseil de l'Europe consacrée à la promotion de l'ECD dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants ouvre un nouveau champ d'action, développé en lien étroit avec l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté ;
- Elle contribue à l'objectif « apprendre et pratiquer la démocratie » en précisant comment la socialisation, la participation et l'ouverture à la diversité prennent forme dès les premières années de la vie ;
- Elle comble une lacune dans les politiques comme dans les pratiques en apportant des éclaircissements, des orientations et des outils concrets aux responsables de l'élaboration des politiques et aux professionnel·les travaillant auprès des jeunes enfants et de leurs familles.

6 Boîte à outils pour une culture scolaire démocratique et inclusive

- Un ensemble de ressources pratiques destinées aux responsables de l'élaboration des politiques, aux personnels de direction d'établissement, aux enseignant·es, aux élèves et aux familles soutient le droit de chaque personne apprenante à une éducation de qualité grâce à des cultures scolaires inclusives et démocratiques ;
- Cette boîte à outils renforce la participation, l'inclusion et la cohésion sociale dans les établissements scolaires et lève les obstacles à l'égalité d'accès à l'éducation ;
- Elle transforme les années d'expertise acquises par le Conseil de l'Europe dans ses projets de coopération en outils prêts à l'emploi, utilisables dans des contextes nationaux et locaux variés.

7 Lignes directrices opérationnelles pour l'éducation à la citoyenneté démocratique

- Des orientations pratiques fondées sur des données factuelles, destinées aux autorités nationales, aux responsables de l'éducation et aux professionnel·les de terrain, pour renforcer l'ECD. Elles s'appuient sur le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, l'EEEC, la Charte sur l'ECD et l'éducation aux droits de l'homme (EDH), ainsi que le CRCCD ;
- Elles traduisent trois décennies de normes du Conseil de l'Europe en recommandations pratiques dans cinq domaines — programmes d'études, évaluation, pédagogie, formation des enseignant·es et approche globale de l'établissement —, pour toutes les étapes et formes d'éducation, de la petite enfance à l'EFP et à l'éducation non formelle ;
- Elles offrent aux États membres un point d'accès unique et pratique à l'acquis du Conseil de l'Europe en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique.

VISIBILITÉ, COHÉRENCE ET INFLUENCE ACCRUES SUR LES POLITIQUES AU NIVEAU EUROPÉEN

8 Articulation de l'éducation au développement durable (EDD) avec le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD)

- Des orientations expliquent comment articuler les compétences pour une culture de la démocratie avec l'éducation au développement durable (EDD), notamment dans le *Guide du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) pour l'éducation au développement durable* (2025), afin de permettre aux États membres de relever les défis environnementaux en plaçant la citoyenneté au cœur de leur action ;
- Elles renforcent la résilience et la cohésion des systèmes éducatifs et préparent les apprenant·es à agir en citoyen·nes démocratiques face aux défis environnementaux et climatiques ;
- Elles établissent une passerelle européenne entre l'EDD et la culture de la démocratie, offrant un langage commun aux différents cadres internationaux d'EDD, notamment l'EDD de l'UNESCO, GreenComp et le PISA de l'OCDE, tout en réduisant la fragmentation et en favorisant la cohérence des référentiels européens.

9 Rapport sur l'érosion de la liberté académique en Europe

- Une analyse exhaustive des menaces qui pèsent sur la liberté académique dans les États membres, assortie de recommandations concrètes ;
- Elle contribue à préserver les espaces de débat et de recherche qui forment les citoyen·nes de demain, une contribution directe à la protection de la démocratie ;
- Elle constitue la première référence commune pour les politiques européennes et la première base de données de référence sur la liberté académique à l'échelle européenne, ce qui accroît la visibilité de cette question et encourage une action collective.

EN BREF, À L'INTENTION DES MINISTRES

Les résultats clés du pilier 1 ont doté l'Europe, pour la première fois, de principes communs et d'un cadre de qualité pour l'éducation à la citoyenneté démocratique, ainsi que d'outils permettant de les mettre en pratique à tous les niveaux d'éducation, de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants à l'enseignement et à la formation professionnels et à l'enseignement supérieur. Ils ont également fourni la base factuelle et l'évaluation de faisabilité nécessaires pour renforcer la protection de la liberté académique, des contributions essentielles à la résilience démocratique.

PILIER 2 : RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET LA RÉACTIVITÉ DE L'ÉDUCATION

Ce pilier reconnaît la grande diversité des besoins et des aspirations des personnes apprenantes et vise à faire en sorte que l'éducation y réponde, en considérant ces personnes comme des actrices de la société et en valorisant leur participation et leur expression. Il met particulièrement l'accent sur l'inclusion, le plurilinguisme et les compétences interculturelles, tout en veillant à ce que l'éducation demeure réactive et résiliente en période de crise.

ÉTAPES STRATÉGIQUES ET POLITIQUES

1 Recommandation CM/Rec(2025)6 relative aux qualifications et aux compétences linguistiques des réfugié·es en Europe

- Des orientations à l'intention des États membres sur la reconnaissance juste et rapide des qualifications des personnes réfugiées et déplacées et sur la validation de leurs aptitudes et compétences en vue de la poursuite d'études ou de l'accès à l'emploi ;
- Elle favorise la pleine mise en œuvre de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications en ce qui concerne les personnes réfugiées, s'appuie sur l'acquis du Conseil de l'Europe en matière de compétences linguistiques et interculturelles et prépare les États membres à d'éventuelles futures crises de réfugié·es ;
- Elle renforce l'objectif « Protéger la démocratie » en permettant aux personnes réfugiées de participer à la société sur un pied d'égalité et de s'engager en tant que citoyennes actives.

2 Recommandation CM/Rec(2026)XX sur l'enseignement de l'histoire à l'ère du numérique

- Des principes et des orientations pour des politiques en faveur d'un enseignement de l'histoire de qualité qui tienne compte des risques et des possibilités liés à la transformation numérique, notamment en luttant contre la manipulation et en développant une littératie numérique critique ;
- Elle donne aux personnes apprenantes les moyens d'évaluer les sources avec un regard critique, de reconnaître la désinformation, les discours de haine, le négationnisme historique et les récits mensongers, et d'appréhender le passé à partir de données factuelles et selon une pluralité de perspectives, renforçant ainsi la capacité des systèmes éducatifs à former des citoyennes et citoyens informé·es, critiques et responsables ;
- Elle constitue la première référence paneuropéenne pour renouveler les programmes scolaires et la formation des enseignant·es afin de lutter contre la désinformation historique, les informations erronées diffusées en ligne et la manipulation numérique du passé.

3 Projet de convention sur la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur

- Un projet de convention du Conseil de l'Europe relatif aux conditions de transparence et d'assurance qualité applicables à la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur, préparé par un groupe intergouvernemental de rédaction composé de 20 États membres et créé sous le mandat du CDEDU. Ce groupe a tenu cinq réunions entre avril et décembre 2026 en vue de l'adoption du texte par le Comité des Ministres en 2027 ;
- Il lève les obstacles à la mobilité des étudiant·es et des diplômé·es, favorisant un accès équitable à la poursuite d'études et à l'emploi dans toute l'Europe ainsi que la participation de toutes les personnes apprenantes à la vie démocratique ;
- Il s'agirait du premier traité du Conseil de l'Europe établissant des conditions communes pour la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur, en complément de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.

ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES : NOUVEAUX CADRES, MÉCANISMES ET DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE

4 Plateforme ETINED : Éthique, transparence et intégrité dans l'éducation

- Elle fait progresser l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation grâce à l'élaboration de ressources et d'initiatives essentielles, notamment :
  - le *Glossaire des termes relatifs à l'éthique et à l'intégrité dans l'éducation* (2024), qui offre un cadre partagé et une compréhension commune des principaux termes ;
  - la publication *Fraude dans l'éducation : perceptions et connaissances des étudiants* (2025), fondée sur une enquête spécifique, qui apporte des données factuelles sur les expériences et les perceptions des étudiant·es ainsi que sur leur connaissance de la fraude dans l'éducation ;
  - la création, en 2025, du Centre pour la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation, qui offre un mécanisme spécifique de coopération, d'échange de connaissances et de renforcement des capacités pour prévenir et combattre la fraude dans l'éducation ; et
  - la publication *Les données ouvertes sur l'école dans les systèmes éducatifs européens* (2025), qui jette les bases de l'élaboration de lignes directrices relatives aux politiques en matière de données scolaires ouvertes.
- Elle contribue à prévenir la corruption et à atteindre l'objectif « Apprendre et pratiquer la démocratie » en favorisant des environnements éducatifs transparents, responsables et équitables, et facilite la coopération et l'apprentissage entre pairs parmi les États membres grâce à la plateforme ETINED.

5 Boîte à outils EDURES : L'éducation dans les situations d'urgence et de crise

- Une boîte à outils comprenant des lignes directrices et une matrice de préparation, qui aide les systèmes éducatifs à se préparer aux situations d'urgence telles que les conflits, les catastrophes naturelles et les pandémies, à y faire face et à s'en relever ; elle a été expérimentée en Albanie et en Italie et présentée au Forum mondial de la démocratie 2025 ;
- Elle protège le droit à une éducation de qualité en période de crise, de conflit ou de catastrophe, en préservant la culture démocratique et l'inclusion dans des situations de forte tension ;
- Elle intègre l'expérience européenne dans les pratiques courantes, articule la réponse éducative avec les efforts plus larges de consolidation de la paix et de reconstruction et contribue aux engagements du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation, notamment à l'initiative *L'éducation dans les situations de crise : un engagement à agir*.

6 Carte d'évaluation de l'égalité de genre dans l'éducation du Conseil de l'Europe

- Élaboration d'un cadre de la carte d'évaluation qui mesure le degré d'intégration de l'égalité de genre dans l'éducation, à l'intention tant des responsables des politiques publiques que des établissements d'enseignement, sur la base de la Recommandation CM/Rec(2007)13 relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et en collaboration avec la Commission pour l'égalité de genre (GEC) ;
- Elle contribue aux trois piliers du Nouveau pacte démocratique en fournissant un outil innovant pour apprendre et pratiquer la démocratie, qui vise aussi à la protéger par le développement d'une plus grande égalité de genre dans l'éducation au sein des États membres. La carte d'évaluation favorise l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques éducatives et les pratiques institutionnelles, renforçant les cultures démocratiques inclusives et contribuant à la sécurité démocratique dans les États membres ;
- La phase pilote de la carte d'évaluation destinée aux responsables des politiques publiques est prévue pour 2027, tandis que la poursuite de l'élaboration de la carte d'évaluation destinée aux établissements d'enseignement est prévue pour la deuxième phase (2028-2031).

CONSOLIDATION ET EXTENSION DES INSTRUMENTS EXISTANTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

7 Mise en œuvre du Passeport européen des qualifications des réfugié·es

- Un cadre de coopération établi auquel participent 24 pays ainsi qu'un réseau croissant d'autorités nationales et de centres de reconnaissance, qui applique une méthodologie éprouvée pour évaluer les qualifications des personnes réfugiées lorsque les justificatifs font défaut ou sont incomplets ;
- Il ouvre aux personnes réfugiées l'accès à la poursuite d'études et à l'emploi, favorisant leur inclusion et leur participation à la vie démocratique ;
- La coopération renforcée entre le Passeport européen des qualifications des réfugié·es (EQPR) et le Passeport des qualifications de l'UNESCO (UQP) offre un mécanisme solide pour la mise en œuvre tant de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications que de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications.

8 Mise en œuvre de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO (STE n° 165)

- La version actualisée du *Code de bonnes pratiques pour la prestation d'un enseignement transnational* (2025) a renforcé la transparence, l'assurance qualité et la protection des personnes apprenantes dans l'enseignement transnational, tout en tenant compte de l'offre numérique, de l'intelligence artificielle et de la fraude dans l'éducation ;
- La Charte ENIC-NARIC actualisée (2025) a renforcé le mandat, la gouvernance et la coopération des réseaux afin de promouvoir une reconnaissance juste, transparente et efficace des qualifications.

9 Instruments d'action publique et publications pour une éducation plurilingue et interculturelle au service de la culture démocratique

- Lancement de *Vers une éducation plurilingue et interculturelle – Outil de réflexion et de planification pour le premier cycle du secondaire et boîte à outils pour les responsables* :
  - → un outil de réflexion et de planification pour le premier cycle du secondaire et une boîte à outils pour les responsables, à l'appui de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)1 ;
  - → une réponse directe à la polarisation, à la désinformation et aux discours hostiles au plurilinguisme, qui contribue à rétablir la confiance en donnant une expression concrète à la démocratie dans l'éducation au quotidien ;
  - → ces outils aident les États membres à traduire leurs engagements dans la pratique et contribuent à l'élaboration du Profil européen de l'éducation aux langues.
- Publication du « Manifeste sur la motivation » et de l'« Appel à l'action sur la motivation » du Centre européen pour les langues vivantes et de la Commission européenne (CELV-CE), qui aident les enseignant·es et les formatrices et formateurs d'enseignant·es à entretenir la motivation des personnes apprenantes et des enseignant·es à apprendre plusieurs langues à l'ère de l'IA ;
- Publications destinées à promouvoir et à soutenir la riche diversité linguistique de l'Europe, en particulier les langues régionales et minoritaires : « Le voyage de Lara à travers les langues régionales et minoritaires d'Europe » et « Le voyage linguistique de Lara à travers l'Italie ».

10 Achèvement du projet d'expérimentation de quatre ans sur la politique plurilingue en romani (2022-2025)

- Une initiative de quatre ans appliquant l'approche du Conseil de l'Europe en matière d'éducation plurilingue et interculturelle à l'inclusion des élèves roms dans les écoles primaires de Grèce, de Slovaquie et de Slovénie, qui s'est conclue par trois publications ;
- Elle illustre l'appel du Pacte à donner une expression concrète à la démocratie dans la vie quotidienne par la participation, la responsabilité et l'égalité d'accès aux droits ;
- Elle a renforcé le sentiment d'appartenance des personnes apprenantes et la participation des parents et fournit un modèle adaptable aux communautés éducatives de toute l'Europe.

11 Soutien linguistique aux personnes migrantes et réfugiées : boîtes à outils et ressources diffusées en plusieurs langues

- Des orientations pour les politiques publiques, des outils pratiques et des ressources fondées sur la recherche pour aider les États membres à concevoir des programmes efficaces d'intégration linguistique à l'intention des personnes migrantes et réfugiées ;
- Ces ressources favorisent l'inclusion, la diversité et l'égalité d'accès à la participation démocratique, pierres angulaires des démocraties résilientes dans le cadre du Nouveau pacte démocratique ;
- Elles donnent aux autorités nationales, aux professionnel·les de l'éducation et à la société civile les moyens de relever les défis de l'intégration de manière pragmatique et équitable, conformément aux valeurs et à l'acquis du Conseil de l'Europe.

12 Boîte à outils Histolab pour les cours d'histoire : lutter contre la désinformation et développer l'esprit critique (2024)

- Une approche pédagogique destinée aux enseignant·es du secondaire, qui applique l'enquête historique – en particulier la pluralité des perspectives et l'analyse fondée sur des données factuelles – aux défis contemporains liés à l'information ;
- Elle renforce l'éducation aux médias et l'esprit critique des jeunes, consolidant ainsi les conditions d'une démocratie pluraliste et participative dans toute l'Europe ;
- Une approche innovante et transposable, qui renforce la capacité du Conseil de l'Europe à aider les systèmes éducatifs à faire face à la désinformation, à la polarisation et à la fragilisation de la démocratie grâce à un enseignement de l'histoire de qualité.

VISIBILITÉ, COHÉRENCE ET INFLUENCE ACCRUES SUR LES POLITIQUES AU NIVEAU EUROPÉEN

13 Rapports comparatifs de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTE)

- Le *Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire* (2024) de l'OHTE a fourni le premier panorama des systèmes et des pratiques d'enseignement de l'histoire en Europe. Le rapport thématique *Les crises économiques dans l'enseignement de l'histoire* (2025) et l'étude ad hoc *L'abolition de la peine de mort dans l'enseignement de l'histoire* (2026) ont approfondi la compréhension du rôle de l'enseignement de l'histoire dans le développement des compétences démocratiques ;
- Des données comparatives fiables aident les États membres à renforcer l'esprit critique des jeunes, ainsi que la culture démocratique et le dialogue. Elles permettent également aux politiques éducatives de répondre plus efficacement à la désinformation historique, à la polarisation et aux enjeux de représentation de diverses perspectives ;
- Les conclusions de l'OHTE ont directement nourri la recommandation du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire à l'ère du numérique et la Recommandation 542 (2026) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, *Laissée de côté ? Mettre en avant l'enseignement de l'histoire régionale*.

EN BREF, À L'INTENTION DES MINISTRES

Les résultats clés du pilier 2 ont rendu les systèmes éducatifs européens plus équitables et plus résilients : ils protègent l'inclusion des personnes réfugiées, migrantes et appartenant à des minorités, l'intégrité des institutions, un enseignement de l'histoire fondé sur une pluralité de perspectives et adapté à l'ère du numérique, ainsi que la reconnaissance équitable des qualifications, qui constituent autant de fondements de la vie démocratique.

PILIER 3 : FAIRE PROGRESSER L'ÉDUCATION GRÂCE À UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS

Ce pilier vise à tirer parti des effets positifs des technologies numériques sur l'éducation dans un cadre fondé sur les droits humains, tout en réduisant au minimum les risques et les préjudices liés aux technologies numériques émergentes.

ÉTAPES STRATÉGIQUES ET POLITIQUES

1 Feuille de route du Conseil de l'Europe pour le renforcement de l'éducation à la citoyenneté numérique 2027-2031

- Un plan quinquennal de mesures relatives aux politiques publiques et aux programmes, visant à donner aux personnes apprenantes de tous les États membres les moyens de devenir des citoyennes et citoyens numériques actives et actifs, responsables et respectueux.euses de principes éthiques ;
- La feuille de route favorise le dialogue entre les États membres sur les environnements d'apprentissage nécessaires au développement des compétences numériques des personnes apprenantes de tous âges ;
- Elle fournit aux États membres un document d'orientation stratégique et un plan d'action détaillé pour faire progresser l'éducation à la citoyenneté numérique.

2 Recommandation CM/Rec(2026)12 du Comité des Ministres aux États membres sur la littératie en intelligence artificielle

- Adoptée par le Comité des Ministres en septembre 2026, la recommandation établit un cadre cohérent de principes directeurs fondé sur un modèle tridimensionnel de la littératie en IA – dimensions humaine, technologique et pratique –, qui accorde une importance particulière à la dimension humaine ;
- Elle aide toutes les composantes de la société à appréhender l'IA de manière critique, éthique et sûre, en mettant l'innovation au service de la démocratie tout en se prémunissant contre les risques qu'elle fait peser sur les droits et l'État de droit ;
- Elle donne une expression concrète aux instruments du Conseil de l'Europe relatifs à l'IA et à l'éducation et favorise leur intégration dans les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

3 Livre blanc sur l'avenir des enseignant·es et de la profession enseignante

- Un document de référence stratégique, préparé avec l'UCL Institute of Education et s'appuyant sur une revue exploratoire des données disponibles et sur une enquête auprès des enseignant·es des États membres, qui expose une vision de l'avenir de la profession enseignante dans une nouvelle ère des technologies éducatives ;
- Il place les professionnel·les de l'éducation – plutôt que la technologie – au centre du débat sur une éducation de qualité et aborde leur autonomie professionnelle, leur maintien dans la profession, leur bien-être et le rôle de leur expression collective dans les décisions relatives à la technologie ;
- Il fournit aux États membres une référence commune pour le dialogue national sur les politiques publiques et pour l'éventuelle élaboration future de normes relatives à la profession enseignante ; il est présenté aux ministres lors de la Conférence ministérielle.

ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES : NOUVEAUX CADRES, MÉCANISMES ET DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE

4 Le DCE Planner : un cadre curriculaire pour l'éducation à la citoyenneté numérique (DCE)

- Un outil pratique pour les programmes d'enseignement proposant 320 résultats d'apprentissage dans les dix domaines de l'éducation à la citoyenneté numérique, fondé sur les compétences pour une culture de la démocratie et élaboré avec la contribution de 30 États membres ;
- Classés par groupe d'âge, par domaine et par thème, les résultats d'apprentissage aident les États membres à intégrer la citoyenneté numérique dans leurs systèmes éducatifs ;
- Il développe les compétences numériques dont les citoyen·nes ont besoin pour préserver la démocratie et les droits humains ; les résultats d'apprentissage sont disponibles en neuf langues et utilisés dans au moins cinq États membres.

5 Boussole du Conseil de l'Europe pour l'intelligence artificielle et la transformation numérique dans l'éducation

- Un cadre stratégique et opérationnel qui aide les États membres et les parties prenantes du secteur éducatif à faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains, en plaçant la dignité humaine, la démocratie et l'État de droit au centre de son approche. Il traduit ces valeurs en orientations sur la gouvernance des personnes et des processus ainsi que sur l'enseignement relatif à l'IA et avec l'IA ;
- La Boussole fournit des orientations interdépendantes dans huit domaines afin de favoriser une transformation numérique responsable, inclusive, redevable et durable dans l'éducation ;
- La boîte à outils politique sur l'enseignement et l'apprentissage de l'IA, présentée dans la Boussole, soutient la mise en œuvre concrète de la Recommandation CM/Rec(2026)12 sur la littératie en intelligence artificielle, en particulier sa dimension humaine, et aide les communautés éducatives à débattre de l'IA dans l'éducation, à l'évaluer et à prendre des décisions éclairées à son sujet ;
- Cette boîte à outils comprend deux volumes complémentaires – I : Fondements et II : Guide pratique –, ainsi que des guides de mise en œuvre, des formats d'ateliers, des fiches de travail et des cartes, utilisables ensemble ou séparément.

6 Comité d'experts sur l'intelligence artificielle et l'éducation (EDU-IA)

- Un sous-comité créé en janvier 2026 pour élaborer des instruments d'action publique à l'appui du troisième pilier de la Stratégie et traiter les conséquences de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle pour le secteur de l'éducation. Sous l'autorité du CDEDU, il a élaboré la Recommandation CM/Rec(2026)12 sur la littératie en intelligence artificielle et engagé des travaux sur une éventuelle réponse normative concernant l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation ;
- Il institutionnalise un dialogue intergouvernemental inclusif sur l'IA dans l'éducation, fondé sur l'expertise ;
- Il accélère la mise en place d'une approche européenne coordonnée de l'IA dans l'éducation et pérennise un réseau d'expertise au service d'une innovation respectueuse des droits.

7 Écosystème éducatif numérique intégré : Knowledge Hub, E-Democracy Lab et Histolab Digital Hub

- Un écosystème éducatif numérique cohérent réunissant le Knowledge Hub, l'E-Democracy Lab et le Histolab Digital Hub, qui offre un point d'accès plus intégré aux connaissances, aux ressources et aux possibilités d'apprentissage du Service de l'éducation ;
- Le Knowledge Hub organise les ressources du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, l'E-Democracy Lab propose un apprentissage professionnel en ligne axé sur la pratique, et le Histolab Digital Hub rassemble des ressources et favorise les échanges professionnels dans le domaine de l'enseignement de l'histoire ;
- Cet écosystème permet aux utilisatrices et utilisateurs de passer de la découverte des ressources au développement des compétences et à l'application pratique des normes du Conseil de l'Europe.

CONSOLIDATION ET EXTENSION DES INSTRUMENTS EXISTANTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

8 Inscrire les compétences pour une culture de la démocratie dans le contexte de l'éducation à la citoyenneté numérique

- Un document d'orientation expliquant comment les compétences du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) sous-tendent l'éducation à la citoyenneté numérique en classe ;
- En précisant les liens entre le CRCCD et l'éducation à la citoyenneté numérique, il renforce le rôle des établissements scolaires en tant qu'espaces d'autonomisation et de culture démocratique ;
- Il aide les responsables des politiques publiques, les personnes chargées de l'élaboration des programmes et les responsables de l'éducation à planifier des politiques et des actions fondées sur une approche globale de l'établissement scolaire.

VISIBILITÉ, COHÉRENCE ET INFLUENCE ACCRUES SUR LES POLITIQUES AU NIVEAU EUROPÉEN

9 Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025

- Une initiative paneuropéenne qui a accru la place de la citoyenneté numérique dans les programmes d'action publique et mobilisé les efforts et les investissements afin de donner aux personnes apprenantes les moyens de devenir des citoyen·nes numériques responsables et démocratiques ;
- Elle a débouché sur une recommandation collective visant à élaborer un document d'orientation complet, jetant les bases de la feuille de route pour le renforcement de l'éducation à la citoyenneté numérique ;
- Elle a renforcé la capacité des bénéficiaires à participer à la société numérique de manière critique, responsable et sûre et a inspiré de nombreuses actions de suivi menées par les personnes participantes et les partenaires.

10 Éduquer à une culture du jeu vidéo

- *Continuer à jouer, continuer à grandir* (2026), deuxième volume des publications du Conseil de l'Europe sur la culture du jeu vidéo, après *Une carte pour les enseignant·es·es et les parents* (2021) ;
- Des chercheuses et chercheur.euses de renom de différents pays y examinent les jeux vidéo comme des phénomènes culturels, économiques et sociaux qui façonnent la manière dont les personnes apprennent, nouent des liens et participent à la société, dans les dix domaines de l'éducation à la citoyenneté numérique ;
- Il invite les professionnel·les de l'éducation, les responsables des politiques publiques et l'industrie à dépasser les stéréotypes, à prendre en compte les risques et les inégalités et à reconnaître les jeux vidéo comme des espaces de créativité, d'empathie et d'engagement démocratique.

EN BREF, À L'INTENTION DES MINISTRES

Les résultats clés du pilier 3 ont fait du Conseil de l'Europe une référence de premier plan pour veiller à ce que la transformation numérique et celle liée à l'IA dans l'éducation renforcent – plutôt qu'elles n'affaiblissent – les valeurs démocratiques, la capacité d'agir des personnes apprenantes et les droits humains.

V. PROGRAMMES DE COOPÉRATION : RÉSULTATS CLÉS SUR LE TERRAIN

Les programmes de coopération constituent le troisième volet du triangle stratégique du Conseil de l'Europe, qui associe l'élaboration de normes, le suivi et la coopération. À la demande des autorités nationales et en partenariat avec elles, ils transposent les normes promues dans le cadre de la Stratégie dans les politiques nationales et les pratiques des établissements d'enseignement.

Au cours de la période considérée et des phases de programme qui l'ont précédée, le Service de l'éducation a mis en œuvre des programmes dans huit États membres et au Kosovo*, financés par des programmes conjoints de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, notamment la Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye et l'Instrument d'aide de préadhésion, ainsi que par des contributions volontaires de l'Allemagne, de la Suède et de la Suisse.

Le présent chapitre s'appuie sur les rapports narratifs finaux et les évaluations indépendantes de ces programmes. Il couvre les programmes mis en œuvre pendant la période considérée ainsi que, le cas échéant, les phases antérieures dont la première phase de la Stratégie a consolidé et étendu les résultats.

Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) et la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (Charte ECD/EDH) ont constitué des références communes à l'ensemble des programmes, qui combinaient trois niveaux d'action :

- un appui aux politiques des autorités éducatives, notamment pour l'élaboration de documents relatifs aux programmes scolaires et aux méthodes pédagogiques ;
- le développement professionnel du personnel de l'éducation ;
- le développement d'une gouvernance scolaire démocratique et de cultures scolaires inclusives dans des établissements sélectionnés.

ALBANIE

Renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie (décembre 2019 – mai 2026), dans le prolongement de l'action conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « Lutter contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif en Albanie » (2016-2019)

- Les principes de l'ECD/EDH ont été intégrés à l'ensemble du système éducatif : les arrêtés ministériels nos 555 et 556 (octobre 2025) ont approuvé de nouveaux programmes d'éducation à la citoyenneté fondés sur les compétences pour les classes de 1re, de 6e et de 10e année ; plus de 25 recommandations en matière de politiques ont été intégrées dans la législation et la pratique nationales, notamment dans la Stratégie nationale pour l'éducation 2021-2026.
- Le Réseau des écoles démocratiques et inclusives, créé en novembre 2020, s'est étendu à 100 établissements dans 23 municipalités et bénéficie directement à plus de 42.000 élèves et 3.350 membres du personnel enseignant ; 68 % des 1.130 élèves interrogés en 2025 ont indiqué participer davantage à la prise de décisions dans leur établissement.
- Le projet a renforcé les principaux mécanismes de participation des élèves, notamment les gouvernements d'élèves, les équipes scolaires pour la démocratie et le Parlement national des élèves. Il a également introduit la plateforme I-Vote pour moderniser et démocratiser les élections scolaires.
- Les « Lignes directrices à l'intention des équipes scolaires de lutte contre le harcèlement », cadre mobilisant l'ensemble de l'établissement à l'appui du Plan d'action national pour la prévention de la violence dans les établissements d'enseignement, ont été finalisées ; l'initiative de sensibilisation « Jamais de violence », menée avec l'Institut suédois, a touché plus de 4.000 personnes.
- L'initiative d'éducation aux médias « Fake # Fact » a mobilisé plus de 12.000 élèves dans tout le pays ; l'initiative « Apprendre du passé » a amené 300 élèves à établir des liens entre l'histoire totalitaire du pays et l'exercice actuel d'une citoyenneté démocratique active.
- Cinq formations de développement professionnel ont été agréées par le ministère de l'Éducation pour la période 2022-2026 ; 1.898 membres du personnel enseignant ont participé à des formations, la communauté de pratique TeacherNet a atteint 450 membres et 17 laboratoires de la démocratie sont devenus opérationnels.
- Une Journée nationale de l'éducation à la citoyenneté a été institutionnalisée le 16 novembre 2025 et la boîte à outils EDURES de préparation aux crises a été expérimentée ; des initiatives du projet ont été présentées au Forum mondial de la démocratie en 2024 (I-Vote) et en 2025 (EDURES).

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Une éducation de qualité pour tous en Bosnie-Herzégovine, phases II (2019-2022) et III (2023-2026) de la Facilité horizontale

- Les recommandations politiques assorties d'une feuille de route pour l'amélioration de l'éducation inclusive, élaborées conjointement par l'entité au niveau de l'État et dix ministères cantonaux, ont été adoptées par le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine le 2 septembre 2020. Leur mise en œuvre a fait l'objet de rapports au niveau de l'État adoptés en 2023 et en 2025, et la feuille de route est reconnue dans les rapports par pays de la Commission européenne, y compris en 2026.
- Un Réseau des politiques éducatives à plusieurs niveaux a été établi afin d'institutionnaliser la coopération entre les 14 ministères de l'Éducation et les principales parties prenantes ; il offre un mécanisme durable de mise en œuvre des réformes relatives à l'éducation inclusive et à la culture scolaire démocratique.
- Des recommandations visant à moderniser les programmes d'histoire et de géographie conformément au CRCCD ont été prises en compte dans les nouveaux programmes adoptés par quatre unités administratives.
- Le Manuel pour l'enseignement en ligne des compétences pour une culture de la démocratie a permis à environ 1.500 membres du personnel enseignant d'accompagner près de 16.000 élèves pendant la pandémie de covid-19 ; les autorités éducatives du Monténégro et de la Serbie l'ont ensuite utilisé.
- Un réseau de 29 établissements pilotes issus de dix cantons, de la Republika Srpska et du district de Brčko a mis en place des classes de démocratie numérique, 29 clubs scolaires consacrés à la pensée critique et aux valeurs, ainsi que 20 projets communs à des établissements de différentes régions du pays.
- Plus de 760 membres du personnel enseignant, des équipes de direction et du personnel éducatif des établissements pilotes ont renforcé leur capacité à mettre en œuvre le CRCCD, tandis que plus de 600 élèves ont participé à des activités liées à celui-ci.
- Au cours de la troisième phase, six établissements ont été désignés centres de ressources pour le développement professionnel, l'apprentissage entre pairs et la culture scolaire démocratique ; 18 membres du personnel enseignant chargés de la formation ont obtenu une certification relative au CRCCD.
- L'action a également contribué, aux côtés de l'Union européenne, des Nations Unies et de l'OSCE, à l'élaboration des Programmes sectoriels de l'éducation pour le développement du secteur de l'éducation 2026-2036.

GÉORGIE

La démocratie commence à l'école : Faire participer les élèves aux processus décisionnels dans les établissements scolaires et les communautés, phase I (mars 2022-2023) et phase II (2024-2027)

- Une évaluation initiale menée à l'échelle nationale sur la gouvernance scolaire démocratique et l'éducation à la citoyenneté a démontré la nécessité d'une approche plus stratégique, mobilisant l'ensemble de l'établissement, pour favoriser la participation des élèves et centrée sur le rôle de personnel de direction d'établissement.
- À partir des recommandations de cette évaluation, les lignes directrices « Participation des élèves à la gouvernance scolaire démocratique » et le programme de développement professionnel « Développer une école démocratique » ont été créés ; le ministère de l'Éducation et des Sciences et le Centre de développement professionnel du personnel enseignant ont approuvé leur utilisation pour l'autorisation des établissements scolaires et la formation du personnel de direction d'établissement.
- Dans toute la Géorgie, 75 établissements ont bénéficié d'un soutien pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de gouvernance scolaire démocratique et de participation des élèves. Il en a résulté une participation accrue des élèves aux décisions scolaires et de nombreux projets éducatifs et communautaires, qui ont touché plus de 30.000 bénéficiaires.
- Un programme fondé sur une approche mobilisant l'ensemble de l'établissement a été élaboré pour le personnel de direction d'établissement et le personnel enseignant afin de renforcer la culture démocratique, les pratiques inclusives et la participation de la communauté dans les écoles.
- Treize ressources pratiques concernant la participation, l'inclusion, la participation des familles, l'engagement communautaire et la participation numérique ont été élaborées conjointement avec 64 membres des communautés scolaires.

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Éducation à la démocratie en République de Moldova, phase I (2019-2022) et phase II (2023-2026)

- Le programme a accompagné le déploiement national de la nouvelle matière d'éducation civique « Éducation pour la société », élaborée avec le soutien du Conseil de l'Europe et pleinement conforme au CRCCD et à la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.
- Les 1.300 membres du personnel enseignant chargés de l'éducation civique dans les établissements secondaires, y compris professionnels, ont suivi une formation intensive sur le nouveau programme, accompagnée de conseils méthodologiques et de plans de cours.
- Le Guide méthodologique sur la gouvernance scolaire démocratique a été élaboré et expérimenté dans 49 établissements. Le ministère de l'Éducation et de la Recherche l'a ensuite approuvé en vue de sa mise en œuvre nationale dans tous les établissements.
- L'évaluation externe de la phase I a jugé le programme très pertinent et pleinement intégré aux politiques et réformes nationales de l'éducation.
- Pendant la phase II, le Conseil de l'Europe a continué d'apporter un soutien essentiel à la qualité de l'enseignement de l'éducation civique et à l'intégration transversale des compétences pour une culture de la démocratie dans d'autres matières scolaires. Il a aussi aidé le ministère de l'Éducation et de la Recherche à élaborer un nouveau programme renforcé d'éducation à la citoyenneté dans le cadre de la nouvelle réforme des programmes scolaires. Cette nouvelle matière sera enseignée dans tous les établissements primaires et secondaires à partir de septembre 2027 ; le Conseil de l'Europe accompagnera son déploiement national par la formation du personnel enseignant et l'élaboration de ressources.
- Quarante et un établissements ont bénéficié d'un soutien pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de gouvernance scolaire démocratique conformes au Guide méthodologique.

MONTÉNÉGRO

Une éducation de qualité pour tous au Monténégro, phases II (2019-2022) et III (2023-2026) de la Facilité horizontale

- Le programme a soutenu la mise en œuvre de la loi sur l'intégrité académique grâce à neuf outils, notamment des formations en ligne destinées aux établissements d'enseignement supérieur, l'élaboration du Code de déontologie de l'Université du Monténégro, l'évaluation pilote des normes d'intégrité académique dans les universités et leur intégration dans la procédure de renouvellement de l'accréditation de l'Agence pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, parallèlement à la constitution d'un vivier national de personnes chargées de la formation à l'intégrité et à l'éthique académiques.
- La culture démocratique, la citoyenneté numérique, la non-discrimination et l'éducation inclusive ont été promues par la formation du personnel enseignant, des plans d'action scolaires, l'échange de bonnes pratiques et la participation des communautés. Le programme s'est appuyé sur l'expérience de 25 à 40 établissements pilotes et a progressivement étendu son approche à l'ensemble des établissements du Monténégro, mobilisant environ 20.000 acteurs.
- La coopération régionale, l'apprentissage entre pairs et des campagnes de sensibilisation du public ont promu la culture démocratique, l'inclusion et l'égalité et touché près de 300.000 personnes utilisant les réseaux sociaux.
- Le CRCCD a façonné les acquis civiques du Cadre national des compétences clés (2020), en définissant les valeurs démocratiques et des descripteurs comportementaux utilisés par la suite dans le Cadre national des programmes scolaires (2026) pour intégrer la citoyenneté active à l'enseignement quotidien.

MACÉDOINE DU NORD

Une éducation de qualité pour tous en Macédoine du Nord (décembre 2022 – mars 2026)

- Un rapport de cartographie de l'éducation démocratique, inclusive et multiculturelle, préparé avec plus de 200 parties prenantes, a été approuvé par les autorités éducatives en avril 2024.
- Le projet a élaboré 21 recommandations et mesures d'action publique, notamment des mesures visant à faciliter l'exécution de l'arrêt Elmazova et autres c. Macédoine du Nord de la Cour européenne des droits de l'homme sur la ségrégation des élèves roms. Ces travaux ont contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'éducation 2026-2032, adoptée en mars 2026, qui inscrit dans le cadre stratégique national les priorités essentielles du Conseil de l'Europe en matière de culture démocratique, d'inclusion, d'égalité d'accès et de non-discrimination.

SERBIE

Une éducation de qualité pour tous en Serbie, phases II (2019-2022) et III (2023-2026) de la Facilité horizontale ; Prévenir le harcèlement et la violence entre pairs à l'école (2024-2025)

- Les Lignes directrices nationales pour l'intégration du CRCCD dans certaines matières des programmes nationaux relient l'ensemble des 447 descripteurs du CRCCD à dix matières, sur trois cycles d'enseignement. Elles ont été distribuées aux 1.800 établissements primaires, secondaires et d'enseignement et de formation professionnels (EFP), et le CRCCD a été intégré à la Stratégie de développement de l'éducation à l'horizon 2030.
- Un réseau d'établissements mentors, 59 établissements pendant la deuxième phase et 36 pendant la troisième, ancre le CRCCD dans la pratique scolaire ; l'autoévaluation de la culture démocratique des établissements participants est passée de 2,87 à 3,40 sur une échelle de quatre points.
- La première étude nationale serbe sur le harcèlement, la violence entre pairs et le bien-être des élèves a associé plus de 5.000 élèves, parents et membres du personnel scolaire de 77 établissements ; la feuille de route et les recommandations d'action publique qui en ont résulté ont été adoptées en novembre 2025, et 228 professionnel·les de l'éducation ont été formés, ce qui a conduit à l'élaboration de 32 plans d'action scolaires.
- Depuis 2023, la phase III a touché 522 établissements, auxquels devraient s'ajouter 117 autres en 2026/27 (soit, ensemble, environ un tiers de tous les établissements publics primaires et secondaires) ; elle a formé 10.410 membres du personnel enseignant (86 % de plus que l'objectif fixé) et touché plus de 205.000 élèves. Deux tiers des établissements ont progressé dans tous les domaines et tous mènent désormais régulièrement des activités de lutte contre la discrimination. Le CRCCD figure dans sept politiques nationales, le ministère finance des conseillers externes en culture démocratique et deux programmes de troisième cycle ont été achevés, dont l'un est agréé pour l'éducation préscolaire.

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE ENTRE PAIRS À L'ÉCOLE (2024-2025)

La première étude nationale serbe sur le harcèlement, la violence entre pairs et le bien-être des élèves a associé plus de 5.000 élèves, parents et membres du personnel scolaire de 77 établissements ; la feuille de route et les recommandations d'action publique qui en ont résulté ont été adoptées en novembre 2025, et 228 professionnel·les de l'éducation ont été formés, ce qui a conduit à l'élaboration de 32 plans d'action scolaires.

TÜRKIYE

Renforcer la culture démocratique dans l'éducation de base (août 2018 – janvier 2023) ; projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique, phase III de la Facilité horizontale (2023-2025)

- Le CRCCD a été adapté au contexte du système national d'éducation de base et des recommandations d'action publique ont été préparées avec le ministère de l'Éducation nationale.
- Vingt-trois supports pédagogiques, livres d'histoires, manuels destinés au personnel enseignant et cahiers d'activités couvrant toutes les matières du premier cycle de l'enseignement secondaire, ont été développés et expérimentés dans 110 établissements.
- Selon un modèle de formation en cascade, 240 formateurs et formatrices issus du personnel enseignant ont formé 2.126 membres du personnel enseignant ; le programme a été agréé comme programme officiel de formation continue, et les 110 établissements pilotes ont tous adopté le modèle mobilisant l'ensemble de l'établissement et constitué des commissions scolaires.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES (2024-2029)

Des manuels d'élaboration de test et d'épreuves évaluant les quatre compétences, conformes au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et à son volume complémentaire, ont été élaborés.

Une étude d'essai des prototypes de tests élaborés a mobilisé 787 personnes apprenantes, tandis que 97 personnes chargées de rédiger les items et 22 personnes chargées de les évaluer ont renforcé leur capacité à préparer et à évaluer des items conformes au CECR.

KOSOVO*

Renforcer les capacités pour l'inclusion dans l'éducation – INCLUDE (phase 1 : janvier 2020 – décembre 2023 ; phase 2 débutera en janvier 2027)

- L'appui aux politiques a notamment porté sur un cadre pour l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la révision du programme des centres de ressources, un plan d'action stratégique quinquennal pour ces centres et un programme-cadre destiné aux centres d'apprentissage.
- Plus de 1.300 parties prenantes de l'éducation et les équipes scolaires de 49 établissements pilotes ont été formées dans le cadre de programmes de formation agréés par les autorités éducatives.
- Un programme de mentorat a accompagné plus de 600 élèves du deuxième cycle du secondaire issus des communautés rom, ashkali et égyptienne ; au cours de la dernière année, le ministère de l'Éducation a pris en charge les activités annuelles consacrées à la diversité.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ÉVALUATIONS

Les évaluations indépendantes de ces programmes mettent en évidence plusieurs enseignements communs pour la deuxième phase de la Stratégie :

- Les résultats perdurent lorsqu'ils sont ancrés dans les systèmes nationaux : l'appropriation par les autorités nationales, des programmes scolaires approuvés dans un cadre d'action cohérent, des formations agréées du personnel enseignant et l'approbation ministérielle des lignes directrices et des ressources se sont révélés les meilleures garanties de pérennité.
- Associer un soutien systémique aux politiques éducatives à des réseaux d'écoles pilotes et d'écoles mentors permet aux pratiques scolaires d'éclairer les politiques publiques, les écoles jouant ainsi un rôle de catalyseur du changement à l'échelle du système.
- Le CRCCD fournit un langage commun qui facilite les échanges entre pays, la coopération régionale et la cohérence avec les travaux normatifs du Conseil de l'Europe. Parallèlement, son intégration transversale dans les matières scolaires est essentielle au développement des compétences des élèves.

EN BREF, À L'INTENTION DES MINISTRES

Les programmes de coopération ont transposé les normes de la Stratégie dans les programmes scolaires, les formations agréées et les cultures scolaires démocratiques de neuf systèmes éducatifs. La deuxième phase s'appuiera sur cette expérience pour soutenir la mise en œuvre de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté et des autres instruments lancés lors de la Conférence ministérielle.

Tableau 1 – Aperçu des programmes de coopération et de leurs résultats clés

Pays	Programme et période	Financement	Résultats clés
Albanie	Renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique (2019-2026)	Suède (Sida) ; 2,26 millions €	Nouveaux programmes d'éducation à la citoyenneté (classes de 1re, 6e et 10e année) ; réseau de 100 établissements ; 1.898 membres du personnel enseignant formés ; 17 laboratoires de la démocratie.
Bosnie-Herzégovine	Une éducation de qualité pour tous (2019-2022 ; 2023-2026)	Facilité horizontale UE/ Conseil de l'Europe, phases II et III ; 1,55 million €	Feuille de route pour l'éducation inclusive adoptée (2020) ; 29 établissements pilotes ; prise en compte des recommandations dans les programmes d'histoire et de géographie.
Géorgie	La démocratie commence à l'école (2022-2023 ; 2024-2027)	Suisse (DDC) ; 2,2 millions €	Participation des élèves aux instances scolaires passée de 45 % à 91 % dans 20 établissements pilotes ; lignes directrices et programme de formation approuvés ; réseau de 44 établissements.
République de Moldova	Éducation à la démocratie (2019-2022 ; 2023-2026)	Suisse (DDC) ; 2,2 millions €	1.300 membres du personnel enseignant formés à « Éducation pour la société » ; gouvernance scolaire démocratique expérimentée dans 49 établissements.
Monténégro	Une éducation de qualité pour tous (2019-2022 ; 2023-2026)	Facilité horizontale UE/ Conseil de l'Europe, phases II et III ; 1,65 million €	Outils relatifs à l'intégrité académique et normes pour le renouvellement de l'accréditation ; CRCCD dans 40 établissements pilotes.
Macédoine du Nord	Une éducation de qualité pour tous (2022-2026)	Allemagne ; 800 000 €	Rapport de cartographie et 21 mesures d'action publique ; 25 établissements pilotes ; Réseau des écoles démocratiques et inclusives.
Serbie	Une éducation de qualité pour tous (2019-2022 ; 2023-2026)	Facilité horizontale UE/ Conseil de l'Europe, phases II et III ; 1,9 million €	CRCCD intégré à dix matières ; lignes directrices envoyées à 1.800 établissements primaires, secondaires et d'EFP ; réseau d'établissements mentors.
Serbie	Prévenir le harcèlement et la violence entre pairs à l'école (2024-2025)	Allemagne ; 650 000 €	Première étude nationale sur le harcèlement (77 établissements) ; feuille de route adoptée (2025) ; 228 professionnel·les de l'éducation formés.
Türkiye	Renforcer la culture démocratique dans l'éducation de base (2018-2023)	UE/Conseil de l'Europe (IAP II) ; 4 millions €	23 supports pédagogiques ; formation en cascade (240 formateurs et formatrices issus du personnel enseignant ont formé 2.126 membres du personnel enseignant) ; modèle mobilisant l'ensemble de l'établissement dans 110 établissements pilotes.
Türkiye	Améliorer la qualité de l'enseignement des langues étrangères en Türkiye	UE/Conseil de l'Europe (IAP III) ; 5,4 millions €	Recommandations d'action publique pour un enseignement des langues étrangères de qualité ; prototypes de tests conformes au CECR pour les niveaux 1 à 3 de la CITE ; création d'un « Action Studio » pour des supports pédagogiques fondés sur l'approche actionnelle du CECR.
Kosovo*	Renforcer les capacités pour l'inclusion dans l'éducation – INCLUDE (2020-2023)	UE/Conseil de l'Europe ; 2,22 millions €	Cadre pour l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers ; 49 établissements pilotes ; mentorat pour plus de 600 élèves.

*Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans le présent texte s'entend dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

VI. NOUVELLES PERSPECTIVES : À L'HORIZON 2028-2031

À l'horizon 2028-2031, la deuxième phase de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030, « Priorité aux apprenants », mettra l'accent non plus sur l'élaboration de normes, mais aussi sur leur mise en oeuvre. S'appuyant sur les résultats de la Conférence ministérielle, les instruments, cadres et initiatives élaborés au cours de la première phase seront traduits dans la pratique au sein des États membres, avec le soutien de dispositifs de suivi, d'apprentissage entre pairs et de programmes de coopération.

Les professionnel·les de l'éducation resteront au cœur de cet effort, en tant que principaux moteurs de la transformation de l'éducation et de la culture démocratique dans les établissements scolaires, l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et l'enseignement supérieur. La possibilité pour les apprenants·es de faire entendre leur voix et de participer, de l'école à l'université, sera renforcée dans les trois piliers, conformément au principe fondateur de la Stratégie.

L'évaluation finale de la Stratégie, en 2030, dressera le bilan de ses réalisations et, en convergence avec le programme mondial pour l'éducation de l'après-2030, éclairera les priorités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation au-delà de 2030. Les priorités suivantes, réparties entre les piliers stratégiques, guideront la prochaine phase :

PILIER 1 : RENOUVELER LA MISSION DÉMOCRATIQUE ET CIVIQUE DE L'ÉDUCATION

01 **Mettre en œuvre l'Espace européen de l'éducation à la citoyenneté (EEEC)** après son lancement lors de la Conférence ministérielle, en soutenant l'intégration de ses principes et de son cadre de qualité dans les réformes nationales et les structures de gouvernance, par l'intermédiaire de la plateforme de coopération de l'EEEC et d'un cycle volontaire d'autoévaluation.

02 **Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de la recommandation du Comité des Ministres visant à favoriser une culture de la démocratie dans l'EFP**, en intégrant le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) dans les programmes professionnels, la formation des professionnel·les de l'éducation de l'EFP et celle des formateurs et formatrices en entreprise, et en favorisant l'expression et la participation des apprenant·es de l'EFP et des personnes en apprentissage.

03 **Finaliser et mettre en œuvre la Charte européenne des droits des étudiant·es du Conseil de l'Europe**, cadre européen commun conçu conjointement avec les représentant·es des étudiant·es, qui définit des principes fondamentaux cohérents et des garanties pour la protection et l'exercice effectif des droits des étudiant·es dans l'enseignement supérieur.

04 **Déployer l'initiative « Une heure pour l'Europe »**, conjointement avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, afin de faire entrer l'expérience de la culture démocratique européenne dans les salles de classe.

05 **Renforcer la protection de la liberté académique et de l'autonomie institutionnelle**, en poursuivant, sous réserve des décisions du Comité des Ministres, les travaux en vue d'une recommandation du Conseil de l'Europe sur la liberté académique à la lumière des résultats de la Conférence ministérielle, complétés par des mécanismes de suivi, un dialogue de haut niveau sur les politiques et des rapports thématiques.

06 **Poursuivre les programmes de coopération en cours et en lancer de nouveaux** afin de promouvoir la culture démocratique dans et par l'éducation et de traduire les priorités stratégiques en améliorations concrètes dans des pays déterminés.

PILIER 2 : RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET LA RÉACTIVITÉ DE L'ÉDUCATION

01 **Promouvoir la signature, la ratification et la mise en œuvre effective de la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe**, sur les conditions de transparence et d'assurance qualité applicables à la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur, une fois celle-ci adoptée, et préparer son mécanisme de suivi.

02 **Renforcer la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO**, en menant le quatrième exercice de suivi, axé sur la manière dont les États parties comprennent et appliquent la notion de « différences substantielles » ; en clarifiant les rapports entre cette convention, la Convention mondiale sur la reconnaissance et les conventions régionales ; et en prenant en compte la transformation numérique de la reconnaissance.

03 **Consolider le Passeport européen des qualifications des réfugié·es (EQPR)** et étendre sa mise en œuvre dans toute l'Europe, notamment au bénéfice des personnes réfugiées ne disposant pas d'une documentation complète, en coopération avec le Passeport UNESCO des qualifications.

04 **Intégrer systématiquement l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation** par le déploiement de la carte d'évaluation de l'égalité de genre dans l'éducation destinée aux responsables de l'élaboration des politiques, ainsi que par l'élaboration d'une carte d'évaluation de l'égalité de genre dans l'éducation destinée aux établissements d'enseignement.

05 **Promouvoir l'éducation plurilingue et interculturelle** comme fondement de la démocratie, au moyen du tableau de bord du Profil européen de l'éducation aux langues, de nouveaux instruments d'action publique, d'un soutien continu à l'utilisation effective du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et de l'enseignement d'un éventail plus large de langues.

06 **Faire progresser les travaux menés dans le cadre d'ETINED** en étendant à l'enseignement supérieur les lignes directrices relatives aux données ouvertes, en pérennisant le Centre pour la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation et en traitant les effets de l'IA sur l'éthique, l'intégrité et la transparence dans l'éducation.

07 **Innover dans l'éducation aux langues au service d'une culture de la démocratie à l'ère du numérique et de l'IA** grâce au prochain programme à moyen terme du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), notamment au moyen de ressources sur l'esprit critique, l'utilisation éthique de l'IA, l'évaluation et la capacité d'agir des apprenant·es, et en diffusant les résultats du programme 2024-2027.

08 **Veiller à ce que l'enseignement de l'histoire continue de répondre à l'évolution des défis**, en s'appuyant sur les données comparatives, les recherches et l'expertise de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTE), en rendant les éléments factuels plus accessibles grâce à la visualisation des données et en soutenant la mise en œuvre de la Recommandation sur l'enseignement de l'histoire à l'ère du numérique au moyen du programme intergouvernemental d'enseignement de l'histoire tourné vers l'avenir.

PILIER 3 : FAIRE PROGRESSER L'ÉDUCATION GRÂCE À UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS

01 **Élaborer un instrument normatif du Conseil de l'Europe améliorant l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation**, sous une forme qui sera déterminée par les États membres et conformément à la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit ; soutenir la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2026)12 sur la littératie en IA ; et élaborer un cadre de référence européen pour l'évaluation des technologies éducatives.

02 **Donner suite au Livre blanc sur l'avenir des enseignant·es et de la profession enseignante**, en étudiant la possibilité d'un instrument spécifique du Conseil de l'Europe visant à préserver le statut, l'autonomie et les conditions de travail des professionnel·les de l'éducation dans un environnement numérique en mutation, et en promouvant le principe selon lequel la valeur éducative des technologies doit être démontrée avant leur utilisation à grande échelle.

03 **Encadrer la gouvernance des données éducatives** au moyen d'une recommandation du Comité des Ministres sur la gouvernance des données dans l'éducation, établissant un cadre cohérent unique pour toutes les données traitées en lien avec l'éducation, depuis celles concernant chaque apprenant·e jusqu'à celles relatives au système éducatif dans son ensemble.

04 **Moderniser l'apprentissage numérique et mixte** au moyen de lignes directrices sur l'apprentissage hybride et mixte et sur la gouvernance de la transformation numérique, d'un cadre de référence pour les littératies plurielles dans un contexte numérique, d'un DCE Planner élargi intégrant la littératie en IA et d'une recommandation du Comité des Ministres sur l'utilisation pédagogique des jeux vidéo.

05 **Faire progresser les travaux sur l'IA et la reconnaissance des qualifications**, en veillant à ce que la reconnaissance assistée par l'IA soit équitable, transparente et digne de confiance.

06 **Renforcer la gouvernance et les échanges à l'échelle européenne** au moyen du projet de Centre européen pour la gouvernance de la transformation numérique dans l'éducation, sous réserve de la disponibilité de ressources, de lignes directrices sur les partenariats public-privé dans l'éducation et d'un dispositif européen d'apprentissage entre pairs et d'échanges destiné aux responsables de l'élaboration des politiques.

07 **Faire progresser la transformation numérique par la mise en commun des connaissances et l'innovation** en regroupant le Knowledge Hub, l'E-Democracy Lab et le Histolab Digital Hub au sein d'un écosystème global d'apprentissage numérique.

08 **Donner aux apprenant·es de tous âges et aux professionnel·les de l'éducation** les moyens d'agir en mettant en œuvre la feuille de route pour le renforcement de l'éducation à la citoyenneté numérique 2027-2031.

PRIORITÉS TRANSVERSALES : VERS 2030 ET AU-DELÀ

01 **Préparer l'évaluation finale de la Stratégie en 2030**, en s'appuyant sur le présent examen à mi-parcours ainsi que sur les indicateurs et les modalités de communication des informations affinés par le CDEDU.

02 **Contribuer au programme mondial pour l'éducation de l'après-2030**, en soutenant, avec l'UNESCO, la consultation régionale pour l'Europe et en assurant la cohérence entre les normes du Conseil de l'Europe, les réformes nationales et les processus liés à l'ODD 4.

03 **Préparer les priorités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation au-delà de 2030**, de sorte que les résultats de l'évaluation finale éclairent le prochain cadre stratégique et assurent la continuité de l'action en 2031.

VII. REMARQUES FINALES

La première phase de la Stratégie a produit de nouvelles normes, de nouveaux cadres et de nouveaux outils dans les trois piliers. Le succès de la deuxième phase (2028-2031) dépendra de la capacité à faire en sorte que les professionnel·les de l'éducation, dans toute l'Europe, disposent des compétences, des ressources et de la capacité d'agir nécessaires pour les mettre en pratique : donner aux professionnel·les de l'éducation les moyens d'agir, c'est donner à chaque apprenant·e les moyens de réussir et de participer pleinement à la société démocratique.

Ces résultats répondent aux défis actuels et émergents qui touchent à la sécurité démocratique, à la polarisation, à la désinformation, aux risques liés à la transformation numérique et à l'exclusion des groupes vulnérables. En donnant tant aux professionnel·les de l'éducation qu'aux apprenant·es les moyens de participer pleinement à la société, ils contribuent directement aux priorités du Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, de la Stratégie pour l'éducation et aux thèmes de la Conférence ministérielle :

- Les professionnel·les de l'éducation, artisans de la culture démocratique : la mise en œuvre concrète de cadres tels que l'EEEC et d'instruments en faveur de l'éducation plurilingue et interculturelle donne aux professionnel·les de l'éducation les moyens de promouvoir le dialogue démocratique, la participation et la confiance sociale.
- L'avenir des professionnel·les de l'éducation à l'ère du numérique : le renforcement des capacités et le développement professionnel en matière d'utilisation éthique de l'IA, de citoyenneté numérique et d'autonomie pédagogique préservent la capacité d'agir du corps enseignant, en veillant à ce que la technologie soutienne un enseignement centré sur l'humain plutôt que de s'y substituer.
- La protection de la liberté académique : des réalisations telles que le rapport sur l'érosion de la liberté académique en Europe et le rapport de faisabilité concernant une convention du Conseil de l'Europe sur la liberté académique renforcent les efforts collectifs visant à protéger cette liberté en tant que principe fondateur des sociétés démocratiques.

Ces résultats sous-tendent également les trois initiatives stratégiques de la Conférence ministérielle :

- Le lancement de l'Espace européen de l'éducation à la citoyenneté (EEEC), appelé à servir de référence pour une éducation à la citoyenneté de qualité et pour la culture démocratique ;
- La présentation du Livre blanc sur l'avenir des enseignant·es et de la profession enseignante, en tant que référence pour les futures politiques et l'élaboration de normes;
- La garantie de la liberté académique, sur la base du rapport intitulé *Protections juridiques de la liberté académique et faisabilité d'une convention du Conseil de l'Europe sur la liberté académique*, qui sera présenté lors de la Conférence ministérielle et qui vise à offrir une garantie structurelle à l'éducation démocratique et à l'exercice de l'esprit critique, moyennant, dans un premier temps, l'élaboration d'une nouvelle recommandation sur la protection de la liberté académique en Europe.

Les récentes mobilisations d'élèves et d'étudiant·es dans plusieurs États membres rappellent que les apprenant·es attendent que leur voix soit entendue au sujet de leurs conditions d'éducation. Dans l'esprit de « Priorité aux apprenants », la deuxième phase accordera donc davantage de poids à leur expression et à leur participation, de l'école à l'université. Elle préparera également l'évaluation finale de la Stratégie en 2030, qui, avec la contribution de l'Europe au programme mondial pour l'éducation de l'après-2030, déterminera les priorités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation au-delà de 2030.

Grâce à ces instruments, cadres et initiatives de coopération, la deuxième phase restera étroitement alignée sur le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe. En donnant aux professionnel·les de l'éducation les moyens d'agir en tant que principaux acteurs du changement, la Stratégie renforcera la sécurité démocratique et aidera les systèmes éducatifs européens à devenir plus résilients, inclusifs et innovants.

VIII. ANNEXE

ANNEXE A

Principales actions, état d'avancement de la mise en œuvre et résultats clés de la première phase en bref (2024-2027)

DE QUELLE NATURE SONT LES TRAVAUX RÉSULTANT DE LA STRATÉGIE

Le graphique ci-dessous met en évidence le type d'activité et les résultats obtenus pour chaque action prévue dans la Stratégie. L'établissement de normes prédomine, 15 actions sur 32, ce qui confirme le poids normatif de la Stratégie, complétée par le renforcement des capacités (11), les activités de sensibilisation (5) et le suivi (1).

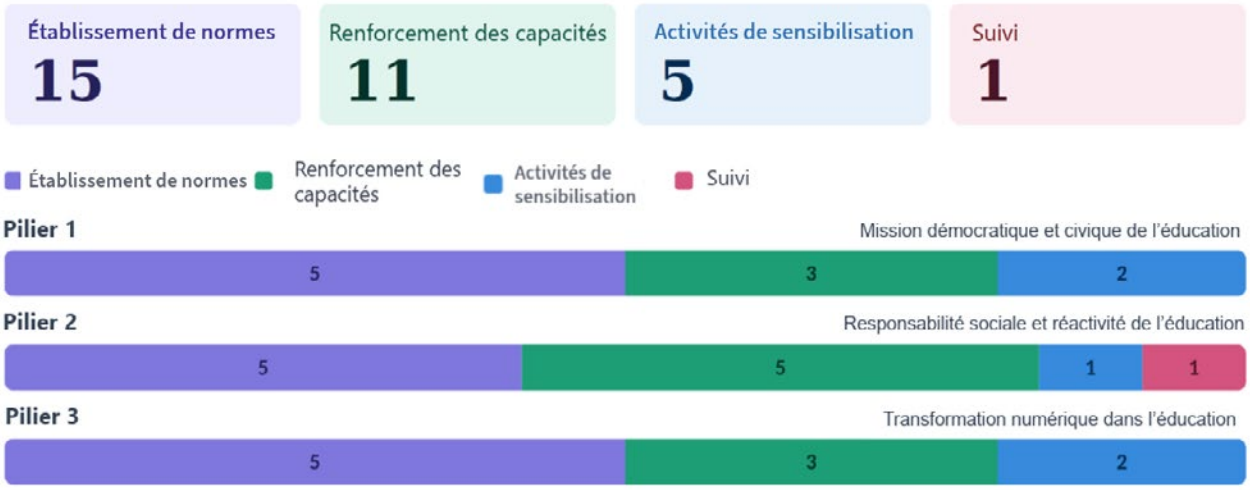

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

Sur les 32 actions principales suivies dans la présente annexe, 14 ont été menées à bien, 17 sont en cours et 1 n'a pas encore été engagée. Au total, 31 des 32 actions, soit 97 %, ont été menées à bien ou sont en cours

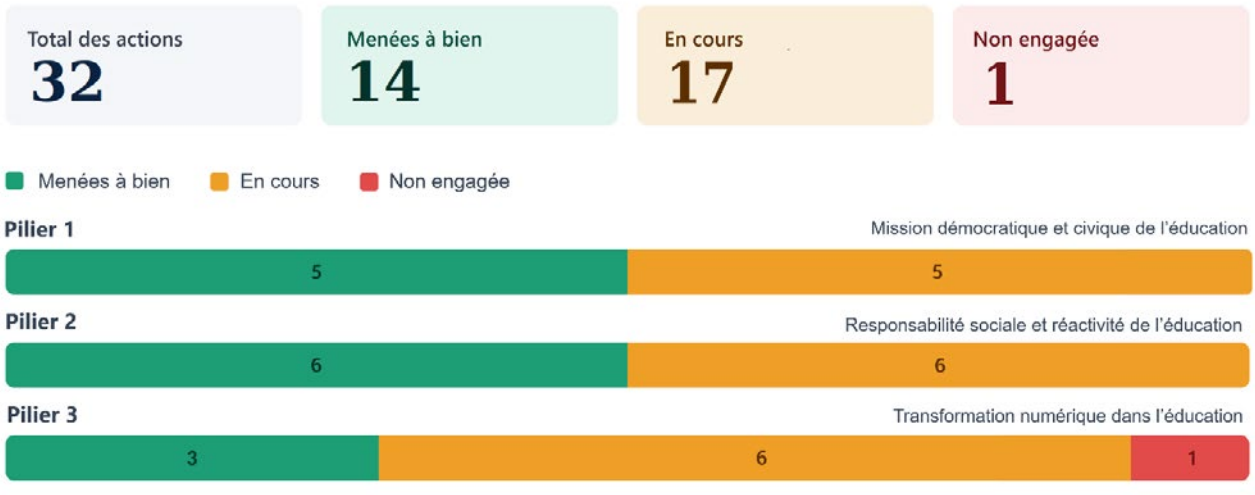

RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE PHASE

Le graphique présente les résultats clés regroupés par type pour chaque pilier de la Stratégie. Le pilier 1 compte neuf résultats clés, le pilier 2 en compte 13 et le pilier 3 en compte dix. Il montre en outre leur répartition selon les quatre types de résultats clés.

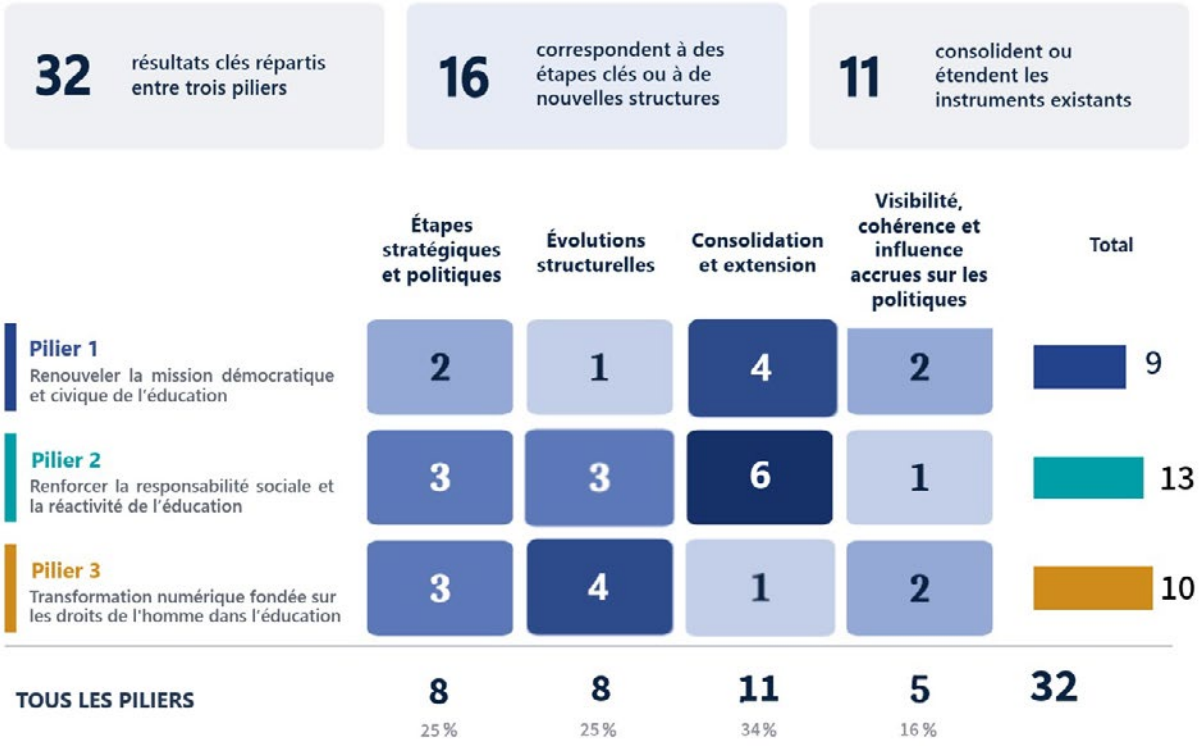

DÉTAIL DES ACTIONS PAR PILIER

Pilier 1 : Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Élaborer, en coopération avec les États membres, une nouvelle convention-cadre sur un Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté.	Établissement de normes	Tous les niveaux	L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté— principes communs, cadre de qualité et plateforme de coopération. (MED-27(2026)08rev))	Menée à bien
Promouvoir des expériences éducatives démocratiques dans les établissements scolaires, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, ainsi que dans leurs communautés.	Activités de sensibilisation et renforcement des capacités	Tous les niveaux	Initiatives pour une culture scolaire démocratique ; Projet de Recommandation relative au développement d'une culture de la démocratie dans l'EFP	En cours
Élargir et rationaliser l'utilisation du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie pour une application interdisciplinaire ainsi que pour l'enseignement et la formation professionnels afin d'aborder des questions telles que la violence à l'école, le développement durable et d'autres.	Établissement de normes et renforcement des capacités	Enseignement primaire et secondaire	Document d'orientation du CRCCD pour l'enseignement et la formation professionnels Document d'orientation du CRCCD pour l'éducation au développement durable	Menée à bien
Développer des politiques et des lignes directrices montrant plus explicitement la relation entre le CRCCD et le droit à une éducation de qualité, y compris une nouvelle boîte à outils sur le droit à une éducation de qualité pour tous les apprenants, en particulier les plus marginalisés et les plus vulnérables.	Établissement de normes	Enseignement primaire et secondaire	Boîte à outils pour une culture scolaire inclusive et démocratique (Disponible uniquement en anglais)	Menée à bien
Élaborer des lignes directrices pour montrer plus explicitement la relation entre le CRCCD et une éducation linguistique de qualité liée au CECR/Volume complémentaire du CECR.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Lignes directrices établissant un lien entre le CRCCD et le CECR/ le volume complémentaire du CECR	En cours

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Permettre aux citoyen·nes européen·nes de renforcer leur identité individuelle et collective dans leur diversité grâce à la connaissance de leur patrimoine historique commun en élaborant du matériel pour soutenir les programmes scolaires.	Activités de sensibilisation	Enseignement scolaire	Supports pédagogiques sur le patrimoine historique commun (en cours d'élaboration)	En cours
Développer des instruments pour favoriser des systèmes éducatifs sains, forts et résilients, capables de fournir une éducation de qualité quel que soit le type de crise ou d'urgence, y compris le changement climatique.	Établissement de normes	Tous les niveaux d'éducation	Boîte à outils EDURES – L'éducation dans les situations d'urgence et de crise (Disponible uniquement en anglais)	Menée à bien
Promouvoir le respect des valeurs fondamentales de l'enseignement supérieur en contribuant aux travaux en cours au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.	Activités de sensibilisation	Enseignement supérieur	Rapport sur l'érosion de la liberté académique en Europe (2025) ; le rapport ; Rapport sur la faisabilité d'une convention du Conseil de l'Europe sur la liberté académique (MED-27(2026)10rev)	En cours
Soutenir la défense des droits des apprenant·es en élaborant, en coopération avec l'Union des Etudiants d'Europe (ESU), un instrument juridique sur les droits des étudiant·es.	Établissement de normes	Enseignement supérieur	Charte européenne des droits de l'étudiant conçu en collaboration avec l'Union des étudiants d'Europe (ESU) (groupe de travail du CDEDU)	En cours
Soutenir les États membres dans la mise en œuvre d'une culture de la démocratie par le biais de grands projets nationaux financés par des programmes de coopération.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux d'éducation	Des projets de coopération dans huit pays, bénéficiant d'un financement extrabudgétaire supérieur à 16 millions d'euros	Menée à bien

Pilier 2 : Renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Créer un recueil convivial de messages clés et de lignes directrices actualisées à l'intention des responsables politiques, conformément à la Recommandation CM/Rec(2022)1 sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Vers une éducation plurilingue et interculturelle - outil d'enquête pour la réflexion et la planification	En cours
Explorer la réintroduction d'une version révisée et simplifiée des profils de politiques linguistiques éducatives, en utilisant la Recommandation sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie comme cadre général.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Tableau de bord du profil linguistique européen (en cours d'élaboration)	En cours
Veiller à ce que le programme d'enseignement de l'histoire illustre la diversité présente dans les sociétés, notamment en ce qui concerne l'histoire en tant que partie intégrante de la cohésion sociale, en s'appuyant sur les résultats de la recherche de l'OHTE et sur les rapports et recommandations du programme intergouvernemental.	Renforcement des capacités	Enseignement scolaire	Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe et rapports thématiques de l'OHTE Boîte à outils HISTOLAB pour les cours d'histoire (actuellement disponible uniquement en anglais)	Menée à bien
Promouvoir les ressources et les lignes directrices existantes en matière d'inclusion/intégration linguistique des réfugié·es et des migrant·es ; recueillir des exemples de leur utilisation et de leur impact, collecter des informations en retour et combler les lacunes identifiées. Identifier et présenter des exemples de bonnes pratiques en matière d'enseignement et d'évaluation de la langue et de la connaissance de la société pour les migrant·es, qui reflètent les normes et les valeurs du Conseil de l'Europe.	Activités de sensibilisation	Éducation des adultes	La boîte à outils pour le soutien linguistique aux migrant·es (SLM) et le guide qui l'accompagne	Menées à bien

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Élaborer de nouveaux instruments et développer le renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement des langues dans des domaines clés tels que : • compétences du 21e siècle pour relever les défis mondiaux • le rôle des langues familiales dans l'enseignement de la langue de scolarisation ou de la langue dans d'autres matières • l'autonomie, l'esprit critique, la résilience et le bien-être des enseignant·es de langues.	Établissement de normes	Tous les niveaux d'éducation	Nouveaux outils et ressources du CEML (en cours d'élaboration)	En cours
Soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur en promouvant la reconnaissance automatique des qualifications et en évitant les obstacles à la mobilité des étudiants et du personnel, en particulier pour les étudiants et le personnel issus de milieux vulnérables et défavorisés.	Établissement de normes	Enseignement supérieur	Projet de convention sur la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur (adoption prévue en 2027)	En cours
Application des principes de la Convention de reconnaissance de Lisbonne et mise en œuvre de toutes les priorités connexes, y compris par le biais d'un cadre de soutien pour le renforcement des capacités du Réseau européen des centres d'information (ENIC).	Suivi / renforcement des capacités	Enseignement supérieur	Charte ENIC-NARIC actualisée et code de bonnes pratiques pour la prestation d'un enseignement transnational (2025) quatrième exercice de suivi prévu	En cours
Œuvrer pour une reconnaissance plus efficace des qualifications et supprimer les obstacles, en particulier pour les groupes vulnérables, en élargissant et en intensifiant l'utilisation du Passeport européen des qualifications des réfugié·es (EQPR) dans différents secteurs et institutions et en analysant son impact d'un point de vue quantitatif et qualitatif.	Établissement de normes	Enseignement supérieur	Recommandation CM/Rec(2025)6 relative aux qualifications et aux compétences linguistiques des réfugié·es en Europe Passeport européen des qualifications des réfugié·es (EQPR)	Menée à bien
Encourager et renforcer la prévention et le contrôle de la fraude dans le domaine de l'éducation, notamment par la collecte de données et l'analyse comparative.	Renforcement des capacités	Enseignement supérieur	Ressources de l'ETINED et le centre de lutte contre la fraude dans l'éducation a été créé en 2025 en collaboration avec le CIMEA	Menée à bien

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Fournir aux établissements de formation des professeur·es d'histoire et des jeunes chercheur·euses le soutien nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de leur travail en utilisant les méthodes et les pratiques innovantes identifiées par le biais de l'HISTO-HUB.	Renforcement des capacités	Enseignement supérieur	HISTOLAB a été lancé en 2024 (actuellement disponible uniquement en anglais)	Menée à bien
Élaborer des principes et des lignes directrices sur la dimension sociale de l'éducation à l'intention des autorités publiques chargées de l'éducation de la petite enfance, de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement et la formation professionnels, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, afin de renforcer l'équité et l'inclusion à tous les niveaux des systèmes éducatifs.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Principes et lignes directrices sur la dimension sociale de l'éducation (En préparation)	En cours
Élaborer des principes et des lignes directrices pour renforcer l'engagement civique et communautaire dans l'éducation pour les autorités publiques afin de renforcer une culture de la démocratie et les liens entre les établissements d'enseignement et les besoins de leurs communautés.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Fait partie du nouvel Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté	Menée à bien

Pilier 3 : Faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Élaborer un instrument juridiquement contraignant sur l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans l'éducation dans le cadre du nouveau traité du Conseil de l'Europe.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Travaux du comité EDU-IA en vue de l'élaboration d'un instrument normatif, dont la forme juridique reste à déterminer ; Recommandation CM/Rec(2026)12 sur la littératie en l'IA adoptée	En cours
Élaborer un (mécanisme) cadre pour les partenariats entre les établissements d'enseignement et les secteurs privé et civil.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Lignes directrices sur les partenariats public-privé dans l'éducation prévues pour la période 2028–2031	Non engagée

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	RESTITUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Élaborer un cadre curriculaire pour l'éducation à la citoyenneté numérique (planificateur ECN) afin de guider/assister les États membres dans l'intégration de l'éducation à la citoyenneté numérique dans leurs programmes nationaux.	Renforcement des capacités	Enseignement scolaire	DCE Planner cadre curriculaire pour l'éducation à la citoyenneté numérique	Menée à bien
Développer un cadre pour le développement professionnel afin de faciliter l'apprentissage par les pairs et l'échange entre les professionnel·les de l'éducation au niveau européen.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Livre blanc sur l'avenir des enseignant·es et de la profession enseignante ; Mécanisme européen prévu d'apprentissage entre pairs et d'échange	En cours
Soutenir la recherche indépendante pour fournir une base de données sur l'efficacité et les impacts plus larges de l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle et de l'analyse des données dans les contextes éducatifs.	Renforcement des capacités	Enseignement supérieur	Étude de faisabilité (2025) explorant le développement d'un cadre de référence européen pour l'évaluation des technologies éducatives.	En cours
Élaborer des lignes directrices sur l'élaboration de politiques de transformation numérique fondées sur les droits humains au niveau national, régional, local ou au niveau de l'école ou de l'université.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Boussole du Conseil de l'Europe pour l'intelligence artificielle et la transformation numérique dans l'éducation ; Lignes directrices relatives à la gouvernance de la transformation numérique (en cours de préparation)	En cours
Élaborer des instruments qui contribueront à promouvoir la numérisation dans l'enseignement supérieur.	Activités de sensibilisation	Enseignement supérieur	Instruments relatifs à la numérisation de l'enseignement supérieur (en cours de préparation)	En cours
Développer des instruments pour s'assurer que les modes hybrides et mixtes d'apprentissage et d'enseignement sont utilisés pour garantir un apprentissage des langues plus efficace et plus inclusif.	Établissement de normes	Tous les niveaux d'éducation	Lignes directrices sur l'apprentissage hybride et mixte (en cours de préparation)	En cours
Développer des instruments pour lutter contre la fraude numérique dans l'éducation.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Ressources de l'ETINED et le Centre pour la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation	Menée à bien
Lancer une année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique avec la possibilité de créer une journée/semaine européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique.	Activités de sensibilisation	Tous les niveaux	Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025	Menée à bien

ANNEXE B

Des textes adoptés aux instruments envisagés

Le graphique présente les principaux instruments normatifs de la Stratégie : ceux adoptés pendant la période 2024-2026, ceux qui doivent être présentés à la Conférence ministérielle, ceux dont l'adoption est envisagée en 2027 et ceux à l'étude pour la phase suivante. Les instruments mentionnés pour 2028-2031 sont soumis aux décisions des États membres et du Comité des Ministres et dépendent, lorsqu'il y a lieu, des ressources disponibles.



ANNEXE C

Principales actions de la deuxième phase de mise en œuvre 2028-2031

ACTIONS PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2028-2031 DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR L'ÉDUCATION 2024-2030 « PRIORITÉ AUX APPRENANTS »

Le tableau présente les 36 principales actions prévues pour la deuxième phase de mise en œuvre, réparties par pilier, ainsi qu'un volet transversal consacré à la préparation de l'évaluation finale de la Stratégie et des priorités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation au-delà de 2030. Parmi elles, 18 sont nouvelles et 18 poursuivent des actions engagées pendant la première phase. Par nature de travaux, 15 relèvent de l'établissement de normes, 12 du renforcement des capacités, sept des activités de sensibilisation et deux du suivi.

Pilier 1 : Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Aider les États membres à mettre en œuvre l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté, en intégrant ses principes et son cadre de qualité dans les réformes nationales et les structures de gouvernance, grâce à la plateforme de coopération de l'EEEC et à un cycle volontaire d'autoévaluation.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Nouvelle
Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres relative au développement d'une culture de la démocratie dans l'enseignement et la formation professionnels, en intégrant le CRCCD dans les programmes d'EFP, la formation des professionnel·les de l'éducation de l'EFP et celle des formateurs et formatrices en entreprise, et en favorisant l'expression et la participation des apprenant·es de l'EFP et des personnes en apprentissage.	Établissement de normes et renforcement des capacités	Enseignement et formation professionnels	Poursuivie
Finaliser et mettre en œuvre, en coopération avec l'Union des étudiants européens, la Charte européenne des droits des étudiant·es du Conseil de l'Europe, qui établit un ensemble cohérent de principes minimaux et de garanties pour la protection et l'exercice effectif de ces droits.	Établissement de normes	Enseignement supérieur	Poursuivie
Déployer l'initiative « Une heure pour l'Europe », conjointement avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, afin de faire entrer l'expérience de la culture démocratique européenne dans les salles de classe.	Activités de sensibilisation	Enseignement scolaire	Nouvelle
Poursuivre, sous réserve des décisions du Comité des Ministres, les travaux en vue d'une recommandation du Comité des Ministres sur la liberté académique, complétée par des mécanismes de suivi, un dialogue politique de haut niveau et des rapports thématiques.	Établissement de normes et suivi	Enseignement supérieur	Nouvelle
Promouvoir le respect des valeurs fondamentales de l'enseignement supérieur, notamment la liberté académique et l'autonomie institutionnelle, en contribuant aux travaux de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.	Activités de sensibilisation	Enseignement supérieur	Poursuivie
Élaborer des lignes directrices pour montrer plus explicitement la relation entre le CRCCD et une éducation linguistique de qualité liée au CECR/Volume complémentaire du CECR.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Poursuivie
Élaborer des ressources à l'appui de programmes d'enseignement permettant aux apprenant·es de renforcer leur identité individuelle et collective dans leur diversité grâce à la connaissance de leur patrimoine historique commun.	Activités de sensibilisation	Enseignement scolaire	Poursuivie
Poursuivre les programmes de coopération nouveaux et en cours afin de promouvoir une culture de la démocratie dans et par l'éducation et de traduire les priorités stratégiques en améliorations concrètes dans les États membres.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Poursuivie

Pilier 2 : Renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Promouvoir la signature, la ratification et la mise en œuvre effective de la Convention du Conseil de l'Europe sur les conditions de transparence et d'assurance qualité pour la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur, une fois celle-ci adoptée, et préparer son mécanisme de suivi.	Établissement de normes et suivi	Enseignement supérieur	Nouvelle
Renforcer la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO en réalisant le quatrième exercice de suivi, axé sur la notion de « différences substantielles » ; clarifier les relations de cette convention avec la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications et les conventions régionales ; et traiter la transformation numérique de la reconnaissance des qualifications.	Suivi et renforcement des capacités	Enseignement supérieur	Poursuivie
Consolider le Passeport européen des qualifications des réfugié·es et étendre sa mise en œuvre dans toute l'Europe, notamment pour les personnes réfugiées qui ne disposent pas de l'ensemble des documents justificatifs, en coopération avec le Passeport des qualifications de l'UNESCO.	Renforcement des capacités	Enseignement supérieur	Poursuivie
Intégrer systématiquement l'égalité de genre dans l'éducation en expérimentant puis en déployant la Carte d'évaluation de l'égalité de genre dans l'éducation, à l'aide du continuum de mise en œuvre de l'égalité de genre.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Continuing
Promouvoir l'éducation plurilingue et interculturelle comme fondement de la démocratie au moyen du tableau de bord du Profil européen de l'éducation aux langues, de nouveaux instruments d'action publique, d'un soutien continu à l'utilisation effective du CECR et de l'enseignement d'un éventail plus large de langues.	Établissement de normes et renforcement des capacités	Tous les niveaux	Poursuivie
Faire progresser les travaux d'ETINED en étendant à l'enseignement supérieur les lignes directrices sur les données ouvertes, en pérennisant le Centre pour la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation et en traitant les effets de l'IA sur l'éthique, l'intégrité et la transparence dans l'éducation.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Poursuivie
Élaborer, dans le cadre du prochain programme à moyen terme du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), des ressources pour une éducation aux langues au service d'une culture de la démocratie à l'ère du numérique et de l'IA, portant sur l'esprit critique, l'utilisation éthique de l'IA, l'évaluation et la capacité d'agir des apprenant·es.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Nouvelle

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Soutenir la mise en œuvre de la recommandation sur l'enseignement de l'histoire à l'ère numérique dans le cadre du Programme intergouvernemental sur l'enseignement de l'histoire, en s'appuyant sur les données comparatives, les travaux de recherche et l'expertise de l'OHTE.	Renforcement des capacités	Enseignement scolaire	Nouvelle
Renforcer la base de connaissances sur l'enseignement de l'histoire en poursuivant la collecte de données et la recherche, en publiant de nouveaux rapports généraux et thématiques de l'OHTE et en élaborant des outils de visualisation facilitant l'accès aux données et leur utilisation.	Activités de sensibilisation	Enseignement scolaire	Poursuivie
Élaborer, à l'intention des autorités publiques, des principes et des lignes directrices sur la dimension sociale de l'éducation, afin de renforcer l'équité et l'inclusion à tous les niveaux des systèmes éducatifs.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Poursuivie

Pilier 3 : Faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Élaborer un instrument normatif du Conseil de l'Europe sur l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation, sous une forme à déterminer par les États membres et conformément à la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (STCE nº 225).	Établissement de normes	Tous les niveaux	Poursuivie
Soutenir la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2026)12 sur la littératie en IA.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Nouvelle
Élaborer un cadre de référence européen pour l'évaluation des technologies éducatives, y compris l'IA, en s'appuyant sur l'étude de faisabilité réalisée en 2025.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Nouvelle
Donner suite au Livre blanc sur l'avenir des enseignant·es et de la profession enseignante en examinant la possibilité d'un instrument spécifique du Conseil de l'Europe destiné à protéger le statut, l'autonomie et les conditions de travail des professionnel·les de l'éducation dans un environnement numérique en mutation.	Établissement de normes	Enseignement scolaire	Nouvelle
Élaborer une recommandation du Comité des Ministres sur le traitement des données éducatives et l'analyse des données d'apprentissage.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Nouvelle

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Élaborer des lignes directrices sur l'apprentissage hybride et mixte, ainsi que sur la gouvernance d'une transformation numérique fondée sur les droits humains aux niveaux national, régional, local et institutionnel.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Poursuivie
Élaborer un cadre de référence pour les littératies plurielles dans un contexte numérique et étendre le DCE Planner afin d'y intégrer la littéracie en IA.	Renforcement des capacités	Enseignement scolaire	Nouvelle
Préparer une recommandation sur l'utilisation pédagogique des jeux vidéo.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Nouvelle
Faire progresser les travaux sur l'IA et la reconnaissance des qualifications, en veillant à ce que la reconnaissance assistée par l'IA soit équitable, transparente et digne de confiance.	Établissement de normes	Enseignement supérieur	Nouvelle
Créer, sous réserve de la disponibilité des ressources, un Centre européen pour la gouvernance de la transformation numérique dans l'éducation.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Nouvelle
Élaborer des lignes directrices sur les partenariats public-privé dans l'éducation.	Établissement de normes	Tous les niveaux	Poursuivie
Mettre en place un dispositif européen d'apprentissage et d'échange entre pairs destiné aux responsables des politiques éducatives et aux professionnel·les de l'éducation.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Poursuivie
Regrouper le Knowledge Hub, l'E-Democracy Lab et le Histolab Digital Hub au sein d'un écosystème numérique d'apprentissage complet.	Renforcement des capacités	Tous les niveaux	Poursuivie
Mettre en œuvre la feuille de route pour le renforcement de l'éducation à la citoyenneté numérique 2027-2031.	Promotion et renforcement des capacités	Tous les niveaux	Nouvelle

Priorités transversales : vers 2030 et au-delà

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Préparer l'évaluation finale de la Stratégie en 2030, en s'appuyant sur l'examen à mi-parcours ainsi que sur les indicateurs et les modalités de rapport affinés par le CDEDU.	Suivi	Tous les niveaux	Nouvelle

ACTIONS	NATURE DES TRAVAUX	NIVEAU D'ÉDUCATION	ÉTAT D'AVANCEMENT
Contribuer au programme mondial d'éducation pour l'après-2030 en soutenant, avec l'UNESCO, la consultation régionale pour l'Europe et en veillant à la cohérence entre les normes du Conseil de l'Europe, les réformes nationales et les processus liés à l'ODD 4.	Activités de sensibilisation	Tous les niveaux	Nouvelle
Préparer les priorités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation pour l'après-2030, afin que les résultats de l'évaluation finale éclairent le prochain cadre stratégique et assurent la continuité de l'action en 2031.	Activités de sensibilisation	Tous les niveaux	Nouvelle

LÉGENDE

« Nouvelle » : action à lancer pendant la deuxième phase.

« Poursuivie » : action engagée pendant la première phase et poursuivie pendant la deuxième.

PRINCIPALES ACTIONS DE LA DEUXIÈME PHASE

Le graphique présente les 36 nouvelles actions à entreprendre pendant la deuxième phase de la Stratégie. Il distingue les actions nouvelles et celles qui se poursuivent, et les classe selon leur nature.

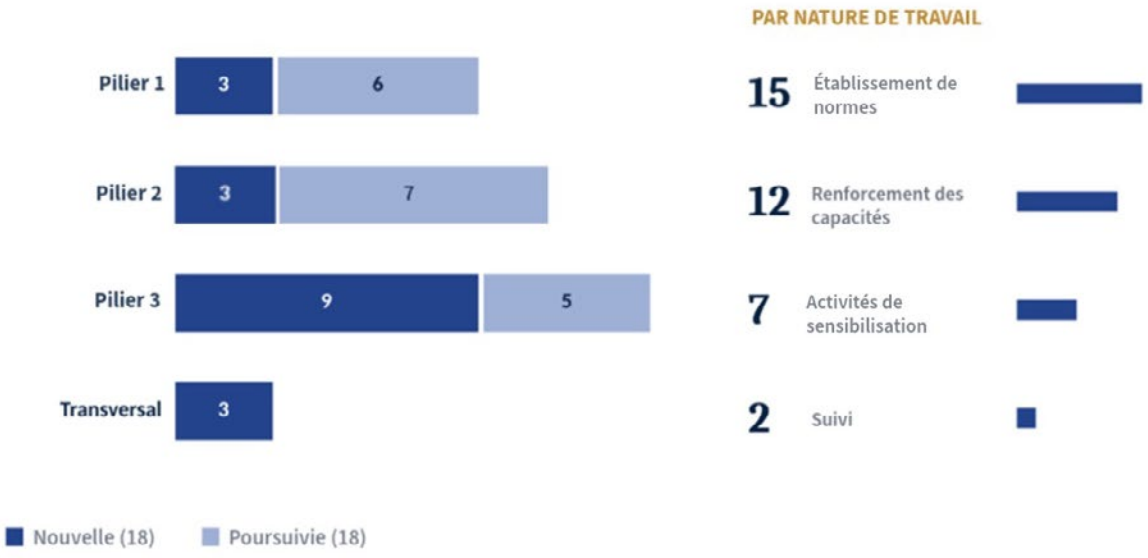



Education and Higher Education
at the Council of Europe

@CoE_Education

www.coe.int/education

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE